

Vers une culture commune de la coopération

Solène Billard,

Professeure agrégée en EPS, Saint-Nazaire, (44)

« La coopération est actuellement l'un des vecteurs incontournables des apprentissages à l'École »¹. Pour autant, elle n'est pas perçue et enseignée de manière identique, d'une discipline scolaire à l'autre. En EPS, différentes recherches permettent de définir des fondamentaux à enseigner pour coopérer, vivre ensemble, s'enrichir mutuellement à travers un développement moteur. Associant plusieurs disciplines scolaires, des projets favorisent la diffusion des méthodes au profit des élèves et de toute la communauté éducative, suscitant par là-même une culture commune, transposable hors du système scolaire.



La coopération en EPS, c'est quoi ?

A l'instar de Célestin Freinet qui affirmait que « *c'est à plusieurs que l'on apprend tout seul* », l'EPS est une discipline où l'élève, à travers un développement moteur, apprend à coopérer mais également au sein de laquelle il doit coopérer pour apprendre.

Du point de vue des élèves

« Il n'y a pas d'EPS sans coopération entre élèves ! » car cette discipline les engage dans des expériences motrices, des mises en jeu corporelles qui renvoient une certaine image d'eux-mêmes aux autres. Ce jeu de miroir implique une dimension collective. Ensuite, l'EPS est une discipline scolaire, fortement ancrée dans des valeurs citoyennes et sociales. Elle est régie par des textes officiels, dont les objectifs assignés permettent de répondre aux valeurs d'entraide, de solidarité, de vivre ensemble, de coopération : l'équipe pédagogique peut donc décider, localement, de faire de ces valeurs un objet d'enseignement. Enfin, l'EPS est confrontée à l'hétérogénéité des élèves et la notion de coopération y est utilisée comme un levier fort pour tenter de proposer des solutions adaptées à cette diversité car, en effet, les élèves coopèrent pour apprendre. Que ce soit par de l'observation, des mises en dyades symétriques ou dissymétriques, des rôles assignés aux élèves, les choix stratégiques de l'enseignant sont orientés par cette volonté. « *Bien que les résultats relatifs aux modalités de co-construction de connaissances entre les élèves soient largement à approfondir, ceux-ci accréditent cependant l'idée que diverses formes de compagnonnage cognitif (Brown et al., 1989 ; Lave, 1997), ou d'apprentissage coopératif spontané, émergent dans le cours des interactions entre élèves au sein des groupes d'apprentissage en EPS (de Keukelaere et al., 2008 ; Huet & Saury, 2008, en préparation).* »² L'élève n'agit jamais seul et le souci de l'enseignant réside, entre autres, dans

¹Evin (A), « Coopération entre élèves et histoires collectives d'apprentissage en Éducation Physique et Sportive », Thèse de doctorat de l'Université de Nantes, 2013.

² Saury (J), La coopération dans les situations d'intervention, de performance et d'apprentissage en contexte sportif. Contribution au développement d'un programme de recherche en ergonomie cognitive des situations sportives en STAPS, 2008.



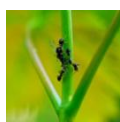
cette organisation pédagogique qui valorise la coopération. "L'enfant n'aime pas le travail de troupeau auquel l'individu doit se plier. Il aime le travail individuel ou le travail de groupe au sein d'une communauté coopérative."³ La coopération s'apparente autant à une fin en soi, qu'un besoin.

Les élèves vivent la coopération en s'engageant dans des « *histoires collectives d'apprentissage* »⁴ qui se définissent alors comme « *l'engagement de deux élèves ou plus, dans une même histoire individuelle visant la réalisation d'une entreprise commune.* »⁵. La coopération intègre donc les dimensions sociales de l'activité des élèves, celles liées aux habiletés motrices et les compétences spécifiques à une APSA et les engage dans des histoires collectives dont la réussite dépend également du mode d'engagement des partenaires.

L'enseignant essaye alors de concevoir un enseignement où les histoires collectives s'organisent : « *Le défi pour l'enseignant est donc de concevoir des dispositifs d'apprentissage coopératif favorisant l'engagement des élèves dans des histoires collectives d'apprentissage.* »⁶.

Du point de vue des enseignants d'EPS

L'enseignant conduit les élèves dans des histoires collectives afin de favoriser leur engagement en variant notamment leur nombre impliqué et en jouant sur les temporalités. Ainsi, en danse, sur une thématique bien précise, les élèves créent une phrase corporelle individuelle qu'ils échangent, partagent avec un partenaire. Cette nouvelle phrase créée est présentée à un autre binôme engagé dans le même travail. Cette opération est renouvelée avec un autre groupe afin de constituer un collectif de six personnes. Par le partage d'expériences et de connaissances, la réussite du projet commun devient l'affaire de tous. L'enseignant a la possibilité de jouer sur la matérialité de la situation en concevant des espaces contraignants où le partage est obligatoire, en modifiant les conditions de réalisations avec des consignes bien spécifiques. Par exemple, en gymnastique rythmique, il est possible d'imposer une collaboration avec lancer qui requiert synchronisation, prise d'informations et écoute des partenaires. L'objectif est donc pour l'enseignant de favoriser le développement de significations, d'attentes partagées entre élèves pour un projet commun, en valorisant les notions de solidarité, d'entraide, conditions *sine qua none* de la réussite. En vivant des expériences collectives émotionnellement fortes, les élèves tendent à créer une identité collective, une culture commune qui renforce les liens de solidarité, augmente le sentiment de confiance dans l'autre et est les garante d'une coopération efficace. Cette définition de la coopération, condition essentielle du fonctionnement d'une classe coopérative, est-elle de même nature, diffère-t-elle dans les autres disciplines?



La coopération selon les disciplines scolaires

Afin de tenter de répondre à la question de la transversalité de la coopération, un questionnaire a été distribué à quelques professeurs d'un collège ainsi qu'à quelques élèves de cinquième, quatrième et troisième. Les propositions ne résultent que d'une analyse personnelle et n'ont aucune valeur scientifique. Elles permettent simplement d'éclairer un propos.

Des notions de solidarité et d'entraide

3Barré (M), Célestin Freinet : un éducateur pour notre temps : 1896-1936, les années fondatrices., PEMF, 1995 - coll.

Ressources pédagogiques, Tome 1, pp. 62-64.

4 Evin, A. (2013). Coopération entre élèves et histoires collectives d'apprentissage en éducation physique et sportive.

Contribution à la compréhension des interactions entre élèves et au développement de dispositifs d'apprentissage coopératif.

Thèse de doctorat en STAPS, Université de Nantes.

5Maurice (A) Des histoires collectives en EPS... Rencontre avec Agathe Evin, Le café pédagogique, 2014.

6Maurice (A) Des histoires collectives en EPS... Rencontre avec Agathe Evin, Le café pédagogique, 2014.



Du point de vue d'un professeur d'espagnol, la coopération est: « *une notion assez proche de la solidarité* »⁷. Lors de la correction d'un contrôle, il est demandé aux élèves qui ont bien réussi, d'aider les plus faibles à comprendre ce qui n'a pas marché. En sciences de la vie et de la terre, la notion d'entraide apparaît de manière spontanée dans une activité à réaliser à plusieurs. La coopération est requise pour une activité au cours de laquelle les élèves ne disposent pas des mêmes tâches ou des mêmes sujets. La réalisation finale (un document bilan à remplir, par exemple) nécessite les informations trouvées par les autres. En mathématiques, les notions d'entraide et de projet commun circonscrivent la notion de coopération. Afin de résoudre un problème mathématique, présenté sur un support vidéo, les élèves vont se mettre à plusieurs, en utilisant les différentes formes d'intelligence de chacun. La résolution du problème passe nécessairement par les notions d'entraide. Lors d'échanges avec des élèves⁸ questionnées sur la notion de coopération pour les différentes disciplines scolaires, il apparaît que la coopération se confond immédiatement avec les notions d'entraide, de solidarité et d'absence de conflit pour progresser. Pour eux, elle ne diffère pas d'une discipline à l'autre même si elle prend une dimension plus importante dans les activités collectives en EPS.

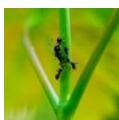
La notion d'un objectif commun

En sciences et vie de la terre, une collègue définit la coopération comme suit : « *travail à plusieurs pour atteindre un objectif commun. Cela peut être un même travail lors duquel les élèves échangent et partagent le fruit de leur réflexion ou bien un travail différent mais complémentaire.* »⁹. En espagnol, elle entre également en résonance avec la notion de travail en équipe : « *Coopération suppose aussi un travail en équipe* »¹⁰ lorsque, par exemple, des travaux sont proposés à plusieurs sur un même document et où chacun apporte ses compétences.

La notion de démocratie

La « *coopération peut être aussi la contradiction positive* »¹¹ au sens où lors du travail en équipe, en espagnol, un élève peut exprimer une opinion sur un document et les autres membres sont chargés de lui demander de justifier ou d'apporter un autre point de vue en exprimant leur accord et/ou leur désaccord. Lors de projets communs, le vote peut constituer une issue afin d'effectuer des choix si les parties en présence ne trouvent pas un accord. Chaque position est à argumenter, discuter et soumise à un vote, afin que la démocratie puisse s'exprimer.

Ces différentes notions sous-jacentes à la coopération, pour qu'elles fassent sens pour chaque élève, ne peuvent rester cloisonnées à une discipline pour trouver leur expression à travers des projets globaux.



L'utile coopération pour des projets globaux.

« *Apprendre à coopérer est une nécessité pour le XXI siècle* »¹². Sur une planète qui atteint ses limites et où la population ne cesse de croître, il devient essentiel de savoir coopérer, d'être solidaire et de prendre en compte les autres. Mais comment enseigner les méthodes qui sous-tendent ces valeurs ? L'école du colibri¹³ propose trois chemins pour aborder ces notions : la gestion mentale, l'éducation à la paix et à la citoyenneté et l'atelier philo. L'élève négocie, s'oppose, mais trouve sa

7Témoignage issu d'un questionnaire, 2015.

8Témoignage issu d'un questionnaire, 2015.

9Témoignage issu d'un questionnaire, 2015.

10Témoignage issu d'un questionnaire, 2015.

11Témoignage issu d'un questionnaire, 2015.

12Peloux (I) et Lamy (A), L'école du colibri, La pédagogie de la coopération, actes Sud, 2014.

13<http://www.lesamanins.com/>



place, apprend à accepter le compromis afin d'élaborer la solution la plus acceptable par un grand nombre. L'éco-collège se base sur un « *programme qui repose d'une part sur la mobilisation de tous les acteurs et participants des établissements scolaires dans un projet commun d'éducation au développement durable (importance de la concertation), et d'autre part sur l'utilisation des bâtiments scolaires comme supports pédagogiques pour la réalisation d'actions concrètes. Il est également primordial de favoriser un travail concerté avec des partenaires locaux : élus, parents, associations, syndicats de gestion de l'eau ou des déchets, fournisseurs et prestataires de services, etc.* »¹⁴. En quoi, la volonté d'un établissement de travailler à l'obtention du label, favorise-t-elle les notions de solidarité, d'entraide et le place-t-elle dans une logique d'école coopérative ?

Un projet commun à un établissement

Tout un établissement coopère à la réussite du projet d'éco-label. En effet, l'ensemble de la communauté éducative se coordonne et se fédère. Elle s'organise par la mise en place d'un comité de pilotage où siègent élèves, parents d'élèves, enseignants, administratifs, personnels IATOS et qui définit les orientations de l'année. La démocratie s'exprime à travers l'élection d'éco-délégués dans chaque classe ; ces derniers sont formés d'un point de vue citoyen et sont force de proposition dans les différents comités de suivi. Les diverses décisions prises concernent l'ensemble de la communauté éducative. Les diagnostics sont établis à partir d'un questionnaire posé en ligne sur l'ENT d'établissement (e-lyco dans l'académie de Nantes), ouvert, à l'ensemble de la communauté éducative. Après choix d'un thème pour l'année parmi sept possibles (l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, les solidarités). Le thème retenu fédère. Il constitue le fil conducteur dans les différentes disciplines qui peuvent appuyer de leurs connaissances la réflexion engagée collectivement. Cette dernière mène à des choix proposés aux comités de pilotage. En effet, une démarche pédagogique portée par les enseignants accompagne le projet de gestion environnementale des bâtiments et d'éducation au développement durable. Chaque étape est ainsi mise en relation avec le programme scolaire. Ce projet concerne toute la communauté éducative dans ce programme et ne reste pas le fait d'un petit groupe motivé, mais implique l'établissement tout entier et s'ouvre aux acteurs extérieurs. Outre la force d'un projet commun, il existe d'autres notions qui renforcent cet argument d'école coopérative telles, l'entraide ou la solidarité.

Un projet favorisant la solidarité et l'entraide

Dans les comités de suivi, les élèves s'organisent, réfléchissent à des solutions pour améliorer voire résoudre les problèmes soulevés. Par le travail coopératif, les élèves se créent leurs « histoires collectives d'apprentissage ». La coopération étant « *une décision et une répartition du travail entre les partenaires pour la résolution d'un problème.* »¹⁵, les valeurs d'entraide et de solidarité sont sous-jacentes à ce type de projet. Les compétences de chacun sont utilisées, mises en avant afin de permettre au projet d'aboutir. Sans ce travail coopératif, les objectifs ne pourraient être atteints tant la tâche est grande. Ainsi, pour exemple, afin de réduire les déchets verts dans un collège, les élèves ont proposé la mise en place d'une jachère fleurie. Certains se sont attardés sur la faisabilité avec les différents partenaires, d'autres aux coûts humain et matériel, d'autres à la pertinence de ce type d'espaces en matière de biodiversité. Chacun, avec ses connaissances, a participé, aidé ceux qui observaient plus de difficultés à la formalisation de la requête.

Un projet où s'exerce la démocratie

De par les élections d'éco-délégués, de votes pour les orientations, la démocratie s'exerce autour de ce projet. Les éco-délégués sont formés au même titre que les délégués de classe ou au conseil d'administration afin qu'ils engagent une réflexion sur leur rôle, qu'ils approfondissent leur connaissance des problématiques environnementales et sociales en lien avec le développement durable et enfin qu'ils définissent des actions qui pourront être développées dans l'établissement. Ils seront donc amenés à chercher de l'information, à apprendre à communiquer, à sensibiliser, à relayer l'information et également à apprendre à mettre en place une action et une méthodologie de projet.

¹⁴<http://www.eco-ecole.org>

¹⁵Pléty (R), Comment apprendre et se former en groupe, Ed RETZ, 1998



Par de simples actions, il est important que les éco-délégués prennent conscience qu'il est possible d'agir et de faire évoluer l'ensemble de l'établissement. De par des décisions prises en comité de pilotage mais émanant d'une réflexion collective, la démocratie s'exerce également dans cette instance. Le comité de pilotage joue un rôle prépondérant dans le projet en tant que structure décisionnelle, il est le relais de la volonté politique et impulse la dynamique à l'ensemble des acteurs.



Conclusion

Quelle que soit la discipline, il existe une culture commune de la coopération qui prend tout son sens autour de projets globaux. Développer cette culture du projet, dans le sens d'une école coopérative, ne peut que favoriser toutes les intentions sous-jacentes à la coopération. L'appui sur la notion de quantique permet d'envisager les relations entre les individus sous un angle nouveau car cette dernière indique que tout est relié : « *Je vois notre futur comme une création d'un collectif de conscience.* »¹⁶ L'individu est au service de l'autre pour le bien commun. Penser le collectif et collectivement participe à l'émergence d'un certain sens du bien commun, en opposition à l'individualisme des sociétés actuelles et permet également d'amener les élèves à penser le bien commun.

Au-delà de la motivation de tous les acteurs, ce travail en coopération ne fonctionne que lorsque l'individu accepte de lâcher son individualité pour le bien commun : « *Le principe de coopération mis en exergue m'a beaucoup conforté dans mon intuition de non-spécialiste et libéré de l'inexplicable gêne infligée par le précepte darwinien de la lutte des espèces. Ce principe guerrier appliqué à l'évolution semble avoir été inspiré par le comportement humain. Cet antagonisme, dont la finalité aurait été l'extinction de la vie, est justement celui qui en garantit la prolongation.* »¹⁷. C'est là peut-être le plus difficile en ces temps où l'individu prime sur le collectif. C'est pourquoi, développer la notion de culture commune semble primordial pour créer des histoires collectives qui redonnent du sens aux élèves. Pour Rabhi et Pelt, la coopération ou associativité est un des principes fondateurs de la nature: « *C'est pour servir le principe de coopération et contribuer à l'avènement d'un paradigme où l'associativité humaine puisse également s'exercer que nous avons créé un certain nombre de structures et de mouvements voués à servir ces valeurs.* »¹⁸

¹⁶Guillemant (P), La physique de la conscience, 2015.

¹⁷Pelt (JM), Rabhi (P), Le monde a-t-il un sens ?, Paris, 2014.

¹⁸Pelt (JM), Rabhi (P), Le monde a-t-il un sens ?, Paris, 2014.

